

FGR : En pièce jointe, vous trouverez une première version de la motion 2010, élaborée par les groupes de travail. Place maintenant au débat dans les assemblées générales de printemps.

Les groupes de travail se sont réunis les 10 février (fiscalité), 17 février (retraites), 25 février (protection sociale) pour débattre des amendements adressés par 38 sections et 4 syndicats.

Le document joint en annexe présente les modifications apportées au texte de 2008 (en gras).

LE DÉBAT CONTINUE

A présent, à partir du document joint, vous avez matière à poursuivre le débat au sein de chaque section ou syndicat pour proposer de nouveaux amendements au texte élaboré par les groupes de travail.

Les assemblées générales départementales seront l'occasion de présenter et de débattre de la motion revendicative, véritable charte de la FGR-FP